

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Logistique et commercialisation des boissons

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)  
Rapport publié le 14/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Droit, économie, gestion (DEG)

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence professionnelle *Logistique et commercialisation des boissons* forme des professionnels qui conseillent et commercialisent l'ensemble de la gamme des boissons auprès des différents points de vente. Elle apporte des compétences qui renvoient aux dimensions commerciales et logistiques : maîtrise de l'informatique de gestion, évaluation des attentes clients, maîtrise des techniques de négociation commerciale, animation des équipes et exploitation et gestion d'un entrepôt.

Créée depuis 2001, elle est portée par l'institut supérieur d'administration et de management - Institut d'administration des entreprises (ISAM-IAE) de Nancy. Elle est adossée au réseau Distech et organisée essentiellement selon le régime de l'apprentissage. Elle s'adresse à tous les candidats de niveau bac+2 tertiaire.

## Analyse

Objectifs
<p>La licence professionnelle <i>Logistique et commercialisation des boissons</i> présente clairement son objectif : former en alternance des professionnels qui conseillent et commercialisent l'ensemble de la gamme des boissons auprès des différents points de vente. Elle vise l'acquisition de compétences multiples en lien notamment avec la négociation commerciale, la logistique d'entrepôt, l'informatique de gestion et l'animation d'équipes.</p> <p>Les métiers visés correspondent souvent à des emplois d'encadrement commercial et logistique auprès des distributeurs de gros des boissons ou chez les producteurs de boissons.</p>
Organisation
<p>La structure globale de la formation est cohérente même si son volume horaire total est élevé (600 heures + 150 heures de projet). Deux unités d'enseignement (UE) professionnelles et six UE disciplinaires sont identifiées avec un découpage en lien avec les domaines de compétences visées : connaissance du secteur, finance, vente, logistique, management et droit.</p> <p>Deux options sont distinguées : <i>Commercialisation des boissons</i> et <i>Logistique de la distribution de boissons</i>. Cette seconde option est proposée de nouveau depuis 2015 après une absence de quatre ans. Le rapport d'autoévaluation affirme que cela est lié à une restructuration du secteur, mais ne donne aucun détail qui permettrait d'éclairer cette évolution.</p> <p>La différenciation des deux options est construite autour de 66 heures de formation réparties sur les UE 3, 4, 5 et 6. La relocalisation de ces heures de spécialisation dans une UE distincte pourrait permettre une meilleure lisibilité de ces deux options.</p> <p>La formation a bénéficié d'une délocalisation vers l'Université de Parme en Italie jusqu'en septembre 2015. Mais le</p>

dossier ne comporte pas suffisamment d'éléments sur ce partenariat pour permettre son évaluation, sauf celle indiquant qu'il est suspendu suite à la volonté du partenaire transalpin de faire évoluer son offre de formation vers un niveau master.
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Dans son ancrage interne, la formation est rattachée naturellement au champ <i>Droit, économie, gestion</i> (DEG). Elle peut constituer une poursuite d'études logique aux étudiants issus d'un Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) ou d'un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) tertiaires de la région. Son adossement à l'Institut supérieur d'administration et de management - Institut d'administration des entreprises (ISAM-IAE) de Nancy lui garantit une bonne lisibilité.</p> <p>La formation est identifiée comme proche du Diplôme Universitaire (DU) <i>Responsable de commerce et de gros des boissons</i>, organisé par Distech mais qui n'est pas un diplôme national. De par son caractère unique en France, elle attire des étudiants même des régions les plus lointaines.</p> <p>L'environnement économique de la formation est riche à travers notamment la convention signée avec l'Association pour la Formation au Management dans la Distribution (AFMD) et le partenariat engagé avec les entreprises adhérentes à la Fédération Nationale des Boissons (FNB).</p>
<b>Equipe pédagogique</b>
<p>La formation est animée par un responsable pédagogique, qui est maître des conférences, assurant un volume horaire important (50 heures). La désignation d'un responsable par unité d'enseignement est appréciable. L'animation de l'équipe passe notamment par les réunions de jury de fin d'année et les comités de liaison regroupant des professionnels, des enseignants et des représentants d'étudiants et d'entreprises.</p> <p>L'équipe pédagogique est composée de trois enseignants-chercheurs, dont le responsable de formation avec trois enseignants et 13 vacataires extérieurs. L'équipe pédagogique est déséquilibrée. La part des enseignants de l'établissement dans la formation se limite environ à 25 % des heures alors que celle des professionnels dépasse les 60 %. Un déséquilibre qu'il importe de corriger. Les intervenants professionnels présentent des profils complémentaires et assurent des cours en harmonie avec leur domaine d'expertise.</p>
<b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b>
<p>La capacité d'accueil est de 35 étudiants. L'attractivité de la formation, en baisse sur la dernière année, reste appréciable avec un total de candidats de 111 en moyenne par an. La formation bénéficie d'un volet communication significatif supporté en grande partie par l'association Distech. Les étudiants inscrits sont majoritairement issus de BTS et DUT. Les étudiants issus de deuxième année de licence générale sont rares (pas plus d'un inscrit généralement par an).</p> <p>Les taux de réussite sont très satisfaisants. Ils sont généralement supérieurs à 95 %. Les abandons sont exceptionnels. Les taux de poursuites d'études sont proportionnellement élevés, même si au final le nombre d'étudiants concernés ne dépasse pas généralement trois diplômés.</p> <p>L'insertion professionnelle est de bonne facture avec un taux qui dépasse les 70 % à six mois et 90 % à 18 mois selon les enquêtes de l'Observatoire de la Vie Universitaire (OVU) de l'Université de Lorraine. Le poste occupé le plus souvent par les diplômés est « commercial » dans le secteur de la distribution de gros des boissons.</p>
<b>Place de la recherche</b>
<p>La place de la recherche dans cette formation est sommaire. Elle relève plutôt d'actions très ponctuelles.</p> <p>Le laboratoire CEREFIGE (Centre Européen de Recherche en Économie Financière et Gestion des Entreprises) et l'Institut François Gény sont cités dans le rapport d'autoévaluation, le dernier dans le cadre d'un travail de recherche issu de collaborations nées dans le cadre de la licence professionnelle.</p>
<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>La professionnalisation est très développée à travers la participation active des professionnels du secteur en qualité d'intervenants, l'organisation régulière de « conférences métiers », le déploiement exclusif en alternance, la visite des sites et centres logistiques des entreprises du secteur et la rencontre avec la justice pour sensibiliser aux risques liés à l'alcool.</p> <p>La professionnalisation est organisée également par la mise en place d'un double tutorat universitaire et professionnel et la mobilisation d'un livret d'apprentissage qui structure progressivement l'acquisition des compétences période par période d'alternance en entreprise.</p> <p>La fiche RNCP (Répertoire national des Certifications Professionnelles) est explicite en termes de professionnalisation mais reste floue dans les codes des fiches ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois) les plus proches.</p>

<b>Place des projets et des stages</b>
<p>Le dispositif projet bénéficie d'un volume horaire relativement élevé (150 heures) alors qu'il s'agit d'un travail de recherche et de documentation. Il doit être mené individuellement ou à deux étudiants maximum sur un thème en lien avec le secteur et la spécialisation choisis. Il donne lieu à un rapport écrit évalué sans soutenance. La réorientation du projet dans le prolongement des actions menées sur le terrain serait peut-être plus bénéfique dans l'optique de renforcer la professionnalisation.</p> <p>Le stage correspond ici à plusieurs périodes alternées de présence en entreprise (23 semaines environ). Chaque période est associée à des objectifs d'apprentissage précis et donne lieu à une évaluation. Le stage donne également lieu à la rédaction d'un rapport écrit que chaque étudiant présente lors d'une soutenance devant un jury composé d'enseignants et de professionnels.</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>Outre la délocalisation malheureusement arrêtée à la demande du partenaire italien qui réoriente son offre de formation vers le niveau master, il y a peu d'éléments internationaux.</p> <p>L'enseignement de l'anglais (30 heures), axé sur des mises en situation et des compétences professionnelles, est à renforcer. Les retours de l'enquête auprès des étudiants et des remarques dans le rapport sur le niveau des étudiants en langue anglaise et en communication en langue française indiquent quelques insuffisances.</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>La procédure de recrutement est peu expliquée dans le dossier d'autoévaluation. La formation est présentée comme particulièrement convenable pour des candidats issus des formations bac+2 technologiques. En effet, le recrutement est plutôt bien équilibré entre DUT et BTS (45 % et 48 % des effectifs respectivement en 2015-2016). L'objectif d'attirer plus de titulaires d'une deuxième année d'une licence générale n'est pas atteint. L'organisation d'un jury de sélection à Paris est de nature à faciliter le recrutement de candidats des régions plus lointaines.</p> <p>Une politique de communication soutenue par la profession est évoquée sans que le dossier en précise les modalités de déploiement et surtout les publics ciblés.</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>La formation est organisée essentiellement selon le régime de l'apprentissage. Quelques contrats de professionnalisation apparaissent à la marge. Une seule VAE (validation des acquis de l'expérience) est validée depuis 2013. Le présentiel concerne la totalité des modules de la formation.</p> <p>Participation et débriefing d'une séance au tribunal avec un magistrat sur la prévention des risques liés à la consommation de l'alcool.</p> <p>Le recours au numérique reste classique : plateforme et dépôt. Il y a un dispositif d'enseignement à distance en analyse financière et un atelier de 6 heures portant sur un progiciel de gestion d'entreprise SAP (Systèmes, Applications et Progiciels), mais ce dernier fait partie de la spécialisation logistique uniquement.</p>
<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>L'évaluation des étudiants se déroule en contrôle continu. Le jury doit être composé de 25 % à 50 % de professionnels, et le président du jury est nommé par le Président de l'Université de Lorraine sur proposition du directeur de la composante. Les modalités d'évaluation sont conformes aux attentes pour une licence professionnelle et les étudiants ont droit à une deuxième session.</p>
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>
<p>Le syllabus de la formation ainsi que le livret de l'apprenti permettent une identification hiérarchisée des compétences visées.</p> <p>Le tutorat mis en place ainsi que l'exploitation du livret d'apprentissage autorise un meilleur suivi de l'étudiant dans l'acquisition des compétences après chaque période d'alternance.</p>

### Suivi des diplômés

Le dossier d'autoévaluation n'expose pas clairement les modalités de collectes d'informations sur le devenir des étudiants. Il est indiqué que le suivi des diplômés est réalisé en grande partie par l'association Distech à travers l'association des diplômés sans précisions complémentaires.

Les retours disponibles dans le dossier sont ceux émanant des enquêtes de l'OVU et concernent exclusivement le site de Nancy. Les taux de retour de ces enquêtes varient entre 67 % en 2011 et 86 % en 2009. La dernière année (2013) affiche 80 % de situations connues à six mois après l'obtention du diplôme.

### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le dispositif d'évaluation des enseignements est conduit de manière régulière via un questionnaire administré en ligne. Les retours obtenus sont alors examinés par l'équipe de formation et discutés au sein du comité de liaison ; une structure qui tient lieu de comité de perfectionnement. Dans sa composition, cet organe est représentatif. Il est composé d'enseignants, de représentants des professionnels et d'étudiants. Les quelques comptes-rendus des différentes réunions de ce comité témoignent de sa participation à l'orientation et à l'évaluation de la formation.

Il n'y a pas d'informations sur les dispositifs d'autoévaluation ou de conseil de perfectionnement à Parme.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Un soutien important de la profession via l'association Distech et un partenariat avec les grands acteurs de la filière.
- Une insertion professionnelle favorisée par l'apprentissage.
- Une formation unique au plan national.
- Organisation d'un jury de sélection à Paris au bénéfice d'un recrutement national.

### Points faibles :

- Part limitée des enseignants de l'établissement dans la formation.
- Un volume horaire de formation élevé (600 heures + 150 heures de projet).
- Une lisibilité encore réduite, notamment de l'optique logistique.
- Projet tutoré théorique.
- Manque de précisions sur la délocalisation de la formation à Parme.

### Avis global et recommandations :

La licence professionnelle *Logistique et commercialisation des boissons* est un diplôme de bonne facture avec un positionnement pertinent, un métier visé précis et une professionnalisation bien aboutie.

Sa délocalisation à Parme est certes arrêtée, mais le dossier ne comporte pas suffisamment d'informations pour établir une évaluation pertinente de cette collaboration.

Face aux faiblesses identifiées, certaines pistes d'actions peuvent être proposées. Il conviendrait de :

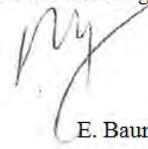
- Renforcer la communication notamment à destination des cibles non encore visées.
- Rééquilibrer autant que faire se peut l'équipe pédagogique.
- Ajuster à la baisse le volume horaire.
- Replacer le projet tutoré dans l'approfondissement des missions de terrain conduites par les étudiants dans le cadre de leur alternance.

# Observations de l'établissement



Pas d'observations

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner